

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

**MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE #LEADER POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI ET L'INNOVATION
(SRDEII)
- STRATÉGIE SMART INDUSTRIE 2017-2021**

Sommaire

EXPOSÉ DES MOTIFS	3
ANNEXES AU RAPPORT	7
Bilan Plan Industries 2013-2017	8
Liste des personnes auditionnées ou rencontrées	15
PROJET DE DÉLIBÉRATION	19
ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION	21
Stratégie Smart Industrie 2017-2021	22

EXPOSÉ DES MOTIFS

Avec 45 000 établissements employant 459 000 salariés soit 8 % de l'emploi régional et 14,3 % de l'emploi industriel national, **l'Île-de-France est une grande région industrielle et technologique** et occupe une position de leader dans de nombreux secteurs : première région aéronautique d'Europe, deuxième dans l'automobile, la santé ou la chimie et à la pointe des technologies qui sont le cœur de réacteur de l'industrie du futur (fabrication additive, big data, intelligence artificielle, etc.).

Cette réalité est encore trop peu connue à l'étranger et même par les Franciliens eux-mêmes qui identifient avant tout leur région comme un territoire de services. **La richesse de son écosystème est également unique** avec la présence de grands donneurs d'ordre, de pôles d'excellence mondiaux, de centres de recherche publics et privés de renommée internationale, un vivier de start-ups et une concentration sans équivalent de capital humain.

Certes, les défis pour l'industrie restent nombreux, avec notamment un retard dans la modernisation de l'outil productif, une fragilité du tissu composé de nombreux petits établissements et une difficulté à concilier le maintien d'activités productives avec la dynamique d'urbanisation. Toutefois, **la révolution numérique et l'ampleur de la créativité et de l'innovation franciliennes offrent des perspectives nouvelles à l'industrie** dans une région marquée plus que les autres par le recul de l'emploi industriel et les délocalisations avec une perte de 50 % de ses emplois industriels dans les 25 dernières années.

De plus, **l'industrie génère et diffuse l'innovation dans le reste de l'économie**. Elle représente toujours 80 % des dépenses de R&D privées en France et 80 % des exportations hors-énergie au niveau mondial (74 % des exportations françaises). Lorsque le secteur aéronautique produit 1 unité de valeur ajoutée, il génère via les consommations intermédiaires 4,8 unités de valeur ajoutée. Malgré son image injustement datée, elle est en prise avec tous les grands défis contemporains et est **au cœur de toutes les transformations de notre société** : véhicules autonomes et électriques, médecine du futur, robotisation, processus agiles et flexibles, révolution écologique, impression additive, etc.

Enfin, **l'industrie du futur**, qui se déploie aujourd'hui, **constitue une formidable opportunité pour se repositionner comme un territoire industriel leader**. En effet, la diversité et le potentiel d'innovation des écosystèmes locaux redeviennent les facteurs clefs de succès pour l'industrie. Le développement économique et l'attractivité de l'Île-de-France passent donc nécessairement par la mise en œuvre d'une stratégie industrielle ambitieuse car la Région ne peut tenir son rang dans l'économie mondiale sans industrie forte.

La stratégie régionale pour une Smart Industrie en Île-de-France

La stratégie régionale pour une Smart industrie en Île-de-France est le fruit d'une large démarche de concertation avec les principaux acteurs de l'industrie en Île-de-France. Un groupe de travail composé d'élus de tous les groupes du Conseil régional a ainsi auditionné une trentaine de personnalités qualifiées entre janvier et avril 2017. Plus de cinquante acteurs de l'industrie étaient présents à la séance de restitution et aux ateliers de travail organisés le 2 mai dernier.

Cette stratégie sera une **politique transversale**, car les actions en faveur de l'industrie se sont trop longtemps résumées à des actions ponctuelles et isolées. En rupture avec les choix antérieurs qui, faute de moyens et de pilotage d'ensemble, n'ont pas permis un effet systémique sur l'écosystème (dans le cadre du Plan Industries Île-de-France 2013-2017, les actions ponctuelles mises en œuvre sans véritable coordination par divers partenaires régionaux ont représenté

seulement 5 M€ par an), **la Région utilisera tous les leviers à sa disposition** en faveur de l'industrie, que ce soit sur le développement économique, l'attractivité, la formation, l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche, les achats publics, les transports, et la politique foncière. Cette approche transversale et des efforts ciblés permettront de **mobiliser 300 M€ au bénéfice de l'industrie sur les cinq prochaines années** avec le concours des fonds européens structurels et d'investissement (FEDER et FSE) sur certaines actions spécifiques.

L'attractivité de la Région est un thème qui fédère le monde économique, de la recherche, de la formation et de l'apprentissage, des partenaires institutionnels. Ces acteurs doivent œuvrer ensemble à **faire de l'Île-de-France un territoire industriel de pointe, pleinement reconnu comme tel à l'étranger, intégré dans la révolution numérique et dont les métiers sauront attirer les jeunes et les demandeurs d'emplois**. L'inscription de la stratégie sur le moyen terme (5 ans) permettra aux acteurs d'investir et de se projeter dans l'avenir.

La stratégie Smart Industrie 2017-2021, présentée en annexe à la délibération, souhaite répondre ainsi à trois enjeux-clés :

Projeter les entreprises industrielles vers l'industrie du futur et former les salariés et 10 000 demandeurs d'emploi aux métiers de l'industrie

Pour permettre aux entreprises industrielles franciliennes d'entrer pleinement dans l'industrie du futur et d'accroître ainsi leur compétitivité, la stratégie Smart Industrie 2017-2021 prévoit plusieurs mesures avec des objectifs ambitieux, faisant intervenir toutes les compétences régionales nécessaires :

- **un accompagnement individualisé et sur la durée pour 500 entreprises industrielles sur cinq ans** : cet accompagnement comprendra un cofinancement de diagnostics de performance (sur la modernisation des outils de production, les transformations RH et les besoins en formation, l'excellence environnementale, le marketing et le design, le « lean », etc.) et un soutien à l'investissement via nos aides régionales. Il s'appuiera sur la mobilisation des réseaux consulaires, des centres techniques, des OPCA et de groupes de pairs avec des entreprises vitrines ;
- **des programmes d'accélération offrant un accompagnement sur-mesure et de haut niveau** :
 - **à une trentaine de PME industrielles par an** pour qu'elles puissent devenir les ETI de demain ;
 - **à une trentaine de start-ups industrielles par an** ;
- **la formation des salariés et de 10 000 demandeurs d'emploi en cinq ans aux métiers de l'industrie**, avec le soutien au développement d'outils de formation innovants autour de l'industrie du futur.

Attirer et favoriser le maintien des activités industrielles en Île-de-France grâce au développement de grands lieux d'innovation et à une politique foncière innovante et attractive

La stratégie Smart Industrie 2017-2021 vise à **structurer des écosystèmes autour de chaînes de valeur spécifiques que constituent les technologies de l'industrie du futur** comme la fabrication additive, l'intelligence artificielle ou la robotique. Cette structuration permettra à la Région de se positionner comme le territoire d'excellence au niveau mondial sur quelques technologies clés de l'industrie du futur.

Il permettra également, sur un territoire donné, des rapprochements et synergies entre les acteurs

de la recherche, les écoles et universités, de la recherche, et les entreprises industrielles, en **soutenant des lieux à vocation de diffusion, de formation et de transfert technologique vers les PME**. Ces **lieux totems** constitueront des vitrines à l'international du savoir-faire francilien.

La Région soutiendra ainsi **l'émergence de grands lieux d'innovation** autour de l'industrie **regroupés sous le label régional « Grands lieux d'innovation »** :

- la **plateforme Additive Factory Hub**, implantée sur le territoire de Paris Saclay, dédiée à la fabrication additive et permettant à la Région d'être précurseur sur cette technologie qui révolutionne les modes de production. Cette plateforme sera à la fois un lieu de recherche et de développement de premier plan mondial, de diffusion technologique avec un programme d'accompagnement des PME ainsi qu'un « bac à sable » technologique de transfert, de formation et de sensibilisation ;
- la **Fabrique Numérique**, plateforme technologique située à Nanterre, qui vise à accélérer le développement et l'appropriation de techniques industrielles les plus innovantes pour la construction et l'immobilier ;
- le **projet DIGITEC**, futur pôle du numérique à Paris-Saclay, qui constituera un hub digital international dans un lieu emblématique regroupant notamment le Pôle Systematic Paris-Region, l'IRT SystemX, le CEA-List, Télécom Paris Tech et Télécom SudParis et le siège d'Inria ;
- des lieux d'expérimentation sur le véhicule autonome comme le **premier circuit d'homologation français des véhicules autonomes** à Linas Monthléry dans l'Essonne.

Le maintien d'activités productives sur le territoire francilien est par ailleurs essentiel tant en raison de leur effet d'entraînement sur le reste de l'économie que de la nécessité de préserver des savoir-faire spécifiques et la mixité du tissu économique.

Face aux fortes contraintes qui pèsent sur l'implantation des entreprises industrielles en Ile-de-France, la stratégie Smart Industrie 2017-2021 vise à **déployer une offre immobilière et foncière adaptée aux besoins de l'industrie**.

Pour ce faire, la Région **initiera une réflexion avec l'EPFIF, les acteurs immobiliers et les collectivités volontaires** afin de permettre le développement d'une offre immobilière adaptée aux besoins des industriels. Elle **sensibilisera élus locaux, promoteurs et aménageurs** sur les questions du nécessaire développement de zones d'activités mixtes et du regroupement d'entreprises industrielles sur des territoires ciblés.

Dynamiser l'image de l'industrie francilienne auprès des nouvelles générations et à l'international

Dans l'objectif de renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie auprès des jeunes, plusieurs actions seront engagées afin de renforcer les liens entre les écoles, les universités et l'industrie. La Région s'appuiera sur le levier de l'apprentissage avec **un objectif de 25 000 apprentis formés aux métiers industriels en cinq ans**. Elle engagera également une série d'actions visant à **mettre en relation les élèves ingénieurs avec les PMI** à travers des partenariats entre les écoles d'ingénieurs et des cabinets de conseil qui accompagneront ces jeunes talents tout au long de leur mission.

Enfin, la Région s'emploiera à valoriser davantage son potentiel industriel, auprès du grand public en Ile-de-France et à l'étranger, en **soutenant l'émergence d'un salon Smart Industrie**, nouvel

événement grand public interfilières dédié à l'industrie et en **appuyant le développement d'une communauté d'acteurs autour d'une identité et d'une bannière communes** permettant de faire valoir l'industrie francilienne et ses projets aux plans national et international.

Le déploiement de la stratégie Smart Industrie 2017-2021 sera suivi et évalué par un **comité stratégique de l'industrie** en Ile-de-France présidé par le Vice-Président en charge de l'économie et de l'emploi et réunissant l'ensemble des parties prenantes, acteurs économiques, de la recherche, de la formation, etc. Les résultats seront présentés chaque année en Conseil Régional.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSÉ

ANNEXES AU RAPPORT

Bilan Plan Industries 2013-2017

Le Plan Industries Ile-de-France, mis en place en 2013, visait à soutenir les PME industrielles franciliennes en les aidant à se développer et à réaliser leur usine de demain. Structuré en deux volets, « Usine du Futur » et « Développement Commercial », ce plan, d'un montant total de 5 M€ sur 4 ans, comportait 7 actions et 5 programmes d'accompagnement, réalisés par des partenaires de la Région, au profit des entreprises franciliennes. Les 600 entreprises qui ont pu en bénéficier se sont montrées globalement satisfaites de l'offre de service déployée. Toutefois, le bilan de ce précédent Plan Industries fait ressortir des pistes d'amélioration :

- Renforcer la lisibilité des modalités de soutien aux entreprises et réduire la complexité pour les dirigeants : un nombre trop important d'actions peut nuire à la sensibilisation et in fine à la participation des dirigeants à certains programmes, en particulier les actions dites « collectives » ; la construction d'un parcours d'accompagnement **individualisé**, du diagnostic à la mise en œuvre, apparaît comme une condition indispensable à la mobilisation et à l'implication des PME-I dans leur transition.
- Un **pilotage régional garant de la coordination et de l'évolution des dispositifs** : la délégation des différentes actions aux partenaires régionaux (Comité Mécanique, Astech, Mov'eo, CETIM, Orée, Jessica France, CCI Paris, Elyzée Consortium,...) a entraîné un manque de coordination et d'articulation entre l'ensemble des offres d'accompagnement ; il revient à la Région d'assurer la cohérence d'ensemble, l'articulation entre les dispositifs et leur évaluation dans le temps.
- **Appréhender les enjeux de l'industrie dans leur globalité** : bien que l'accompagnement direct des entreprises soit au cœur des politiques industrielles, des problématiques relatives à la formation ou aux enjeux de localisation et d'accessibilité doivent nécessairement s'inscrire dans une stratégie intégrée.
- **Consacrer des moyens à la hauteur des ambitions régionales** : au total, **autour de 5 millions d'euros** (hors FEDER) ont été consacrés aux actions du précédent Plan Industries sur la période 2013-2017.

BILAN DES ACTIONS 2014-2017 DU PLAN INDUSTRIES

	Nom de l'action	Porteur de l'action	Montant de la subvention régionale	Nombre d'accompagnements réalisés et entreprise touchées	Impacts/limites de l'action
<p>Développement commercial</p> 	Expérimentation de Réseau Business Francilien (Elyzée consortium)	Finance Innovation Puis ELYZEE CONSORTIUM depuis avril 2015	Convention Finance Innovation/NEOPOLIA : 445.000 € Convention avec ELYZEE CONSORTIUM : 60.000 €	46 entreprises adhérentes	Création d'un Chiffre d'affaires additionnel de 750.000 euros en 2016. Enjeu de taille critique et d'effet d'apprentissage pour que l'action soit efficace
	Intelligence économique à l'international (2 volets)	MOV'EO	Volet 1 : 96.000 €	Volet renseignement économique : 22 accompagnements	
			Volet 2 : 75.000 €	Volet Business Plan à l'international : 1 accompagnement	Action suspendue car d'autres acteurs (CCI, Business France, acteurs privés) réalisaient des actions similaires plus attractives
Economie circulaire / Economie de la fonctionnalité	ORÉE	112.000 €	Volet « économie circulaire » : 13 accompagnements	4 entreprises du groupe se sont engagées dans une centrale d'achat groupé. Grâce à cette opération, les entreprises ont réalisé entre 10 et 17 % d'économie sur le coût de l'énergie et l'acheminement soit au total 37 116 € d'économie par an qui va être réalisée pour l'ensemble des 4 entreprises.	
			Volet « économie de la fonctionnalité » : 3 accompagnements	Difficulté à mobiliser les entreprises, aux sujets d'écologie industrielle et territoriale et surtout d'économie de la fonctionnalité	

	MIDEST	CCI de Seine-et-Marne / Comité mécanique	MIDEST2013 : 82700€ MIDEST2014 : 183000€ MIDEST2015 : 183000 € MIDEST2016 : 193000 €	Accompagnement de 37 PME Aide régionale : 32 tickets modérateurs	71 % des exposants jugent très satisfaisante leur participation au salon. 77 % des sondés estiment que les contacts sont de bonne qualité 74 % des exposants souhaitent reconduire leur participation sur le pavillon du Comité Mécanique Ile de France
	SIAE le Bourget	ASTech Paris Région	SIAE 2015 : 250.000€	58 PME ont bénéficié de tickets modérateurs 114 exposants sur l'espace francilien	
	INDUSTRIES DAYS	JESSICA France	2014 : 157 344,40€ 2015 : 169 909,50€ 2016 : 0€	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants : <ul style="list-style-type: none"> o 2014 : 849 o 2015 : 732 o 2016 : 610 - Nombre de structures participantes : <ul style="list-style-type: none"> o 2014 : 564 o 2015 : 484 o 2016 : 355 - Nombre de PME avec ticket modérateur : <ul style="list-style-type: none"> o 2014 : 80 o 2015 : 30 o 2016 : 58 - Nombre de RDV réalisés : <ul style="list-style-type: none"> o 2014 : 6457 o 2015 : 5852 o 2016 : 4283 	Nombre de participants et de rencontres en baisse depuis 2014
Usine du futur 	ACAMAS	CETIM	836.660 €	3 promotions : <ul style="list-style-type: none"> o 2013 : 31 Pme o 2015 : 43 Pme o 2017 : 43 Pme 	Indice de satisfaction entre 70 et 80 % Difficultés à mobiliser les dirigeants sur des actions collectives
	Compétitivité et développement durable	LRCCP	551.880 €	27 accompagnements	Difficulté à recruter des entreprises (objectif de 36 accompagnements)
	Production Performante	CCI Paris-Ile-de-France	249.400 €	23 accompagnements	Action très attractive pour les entreprises. Le nombre d'accompagnements a

					dépassé les objectifs. Faible niveau de participation aux actions collectives du programme.
Mise à disposition de robots –volet 1	CCI Paris- Ile-de-France	116.800 €	12 accompagnements	30 entreprises ont manifesté un intérêt pour l'action « Mise à disposition d'un robot » Le délai entre la date de signature de la convention et l'installation effective du robot dans l'entreprise varie entre 3 semaines et 19 mois. 5 entreprises ont décidé d'acquérir un robot après la fin de leur période de prêt	
Mise à disposition de robots –volet 2	CCI Paris- Ile-de-France	116.800 €	12 accompagnements	4 entreprises se sont engagées dans l'achat d'un robot.	
Ateliers du Bourget 2015	Collège Polytechnique de	50.000 €	80 participants – 28 PME bénéficiaires d'un ticket modérateur		
Programme d'excellence opérationnelle dans l'automobile (2 volets)	Plateforme Automobile (PFA) / RAVI	23.820 €	Volet «Lean» : 5 accompagnements		
			Volet «accompagnement grappe d'entreprises» : 0 accompagnement	La thématique « design » retenue n'a pas permis de constituer un groupe.	
Smart Manufacturing Paris Saclay 2016	SYSTEMATIC	20.000 €	166 participants dont 13 % de PME, 13 % de grands groupes	Evénement associant les pôles franciliens toutes filières confondues	
Projet Aigle Hôtel à démonstrateurs Etudes amont (études amont)	ASTech	250.000 €	Réalisation d'études d'ingénierie industrielles, financières et juridiques.		

Dans le cadre du Plan Industries 2013-2017, seules 80 entreprises ont ainsi bénéficié d'un programme d'accompagnement individuel. Les autres actions engagées auprès des entreprises ont principalement consisté en l'attribution de tickets modérateurs pour la participation à divers événements (Midest, Smart Manufacturing Paris Saclay, Industries Days et Salon du Bourget) et à des programmes d'actions collectives.

Au total, depuis 2014, 5 millions d'euros ont été affectés au Plan Industrie Ile-de-France (hors FEDER).

Synthèse du bilan des actions du Plan Industries

Des retours de satisfactions positifs malgré une participation hétérogène aux programmes

Les retours de satisfaction des participants aux différents programmes sont très positifs, qu'il s'agisse d'événements, d'actions individuelles ou collectives.

A de rares exceptions, telles que le programme Production performante, la principale difficulté rencontrée se situe en aval de l'accompagnement, au moment du recrutement des entreprises participantes. Les niveaux d'accompagnement réalisés sont en dessous des objectifs « conventionnels » établis par la Région et ses partenaires ou les délais de constitution des « groupes » pour les actions collectives ont dépassé les délais impartis initialement.

Il est particulièrement difficile de mobiliser les dirigeants sur des actions dont le lien avec les performances de leur entreprise n'est pas direct. Dans les PME-I, le dirigeant n'a pas des équipes suffisamment étoffées pour pouvoir se dégager du temps.

- Aussi, les programmes portant sur des thématiques éloignées des préoccupations immédiates des dirigeants, comme les enjeux autour de la durabilité (économie de la fonctionnalité, compétitivité et développement durable), ont éprouvé de fortes difficultés de recrutement

- De même, les actions collectives ont eu peu de succès. Lorsque le programme était bâti à la fois sur des actions individuelles et collectives, les taux de participation très faibles aux sessions collectives témoignent du manque d'intérêt et de disponibilité des dirigeants pour cette approche.

Un parcours d'accompagnement individualisé insuffisamment articulé

L'absence d'un parcours d'accompagnement, depuis la phase de diagnostic des besoins jusqu'au déploiement et à l'investissement, ressort comme un point faible du Plan Industries.

Bien que les programmes individuels proposés répondent chacun à une étape clé de l'accompagnement des entreprises et sont complémentaires, peu d'entreprises ont pu s'inscrire dans un véritable parcours d'accompagnement. Les actions étant pilotées par des porteurs différents, aucun acteur ne semble avoir été en mesure de jouer le rôle d'un « ensembleur » qui aurait orienté les entreprises entre les différents programmes.

Dans plusieurs dispositifs comme « Mise à disposition d'un robot » par exemple, il a parfois manqué une étape d'accompagnement entre les études de faisabilité et le déploiement. En effet, la phase de déploiement, comme l'installation d'un robot, nécessite un travail d'adaptation de la ligne de production et de l'ensemble des process avant de pouvoir envisager l'intégration du robot à la chaîne de production.

De même, à l'issue de certains programmes, dont le prolongement logique consistait pour l'entreprise à prolonger son accompagnement sur des phases plus opérationnelles et à investir en conséquence, l'orientation vers les guichets de financement régionaux n'a pas été systématisée. Certaines entreprises ont néanmoins sollicité, de leur propre initiative des aides régionales comme Pm'up. Une meilleure mobilisation des guichets régionaux aurait renforcé et démultiplié l'impact du soutien régional aux entreprises.

Une difficulté à évaluer l'impact du Plan Industries

Le nombre important d'actions collectives et d'événements soutenus dans le Plan Industries témoignent d'une volonté de sensibiliser et d'amorcer le changement auprès des dirigeants. Il s'agissait d'une étape nécessaire dans l'objectif plus global de moderniser le tissu industriel francilien.

Dans les éléments de bilan des accompagnements individuels, il apparaît difficile de mesurer l'impact du soutien régional sur les structures, en dehors de quelques actions comme Elyzée Consortium ou Mise à disposition d'un robot. Les bilans sont principalement orientés sur des indicateurs de moyens ou de satisfaction.

Au final, l'impact du Plan Industries sur le tissu industriel francilien est ténu (moins de 100 entreprises par an), et difficilement évaluable.

Liste des personnes auditionnées ou rencontrées

NOM	STRUCTURE	TYPE
Pierre-Marie GAILLOT / Jean-Marc UROS	CETIM	Groupement ou syndicat
Bruno DIDIER / Pierre KUCHLY	Comité mécanique / CGPME IDF	Groupement ou syndicat
Jean-Michel POULIER / Nicolas AUBOURG	GIFAS / ASTECH	Groupement ou syndicat
Vincent JAUNEAU	GIMELEC / SIEMENS France	Groupement ou syndicat
Alexandre MONTAY	METI	Groupement ou syndicat
Jean Lou BLACHIER	CPME	Groupement ou syndicat
Marie LEPRETRE	CFDT	Groupement ou syndicat
Virginie RHEA	MEDEF IDF	Groupement ou syndicat
Catherine LE DANTEC	ARIA IDF (association régionale des industries agroalimentaires)	Groupement ou syndicat
Michel ROLLIER, Eric POYETON	PFA (filiale automobile)	Groupement ou syndicat
Yves LAQUEILLE	GIM	Groupement ou syndicat
Eric KRIEF	GIPCO (Groupement des Industries de la Plasturgie et des Composites IDF, Nord-Pas- de-Calais et Picardie)	Groupement ou syndicat
Christophe RAMPON	Elyzée Consortium	Groupement ou syndicat
Jean-Luc BEYLAT	Systematic	Pôle de compétitivité
Alain ChAGNAUD	Roland Berger	Consultant
Benjamin GALLEZOT	DGE	Etat
Mathieu AUFAUVRE /	Préfecture de Région	Etat
Franck TARRIER	DIRECCTE	Etat
Thierry PETIT / Vincent GOLLAIN	IAU	Organisme rattaché à la région
Gilles BOULEVOT / Pascal DAYRE	EPFIF	Organisme rattaché à la région
Dominique CAIGNART / Guillaume MORTELIER	Bpifrance	Banque publique
Christophe CHAUVET	ELCIMA	Entreprise
Olivier SCHILLER	Septodont	Entreprise
Régis BOIGEGRAIN / Arthur AUDOUARD / Agathe	RTE	Entreprise

NEDELEC		
Philippe DARMAYAN	ArcelorMittal	Entreprise
Yann GOZLAN	Creative Valley	Entreprise
Eric VAYSSET	Wilco	Entreprise
Guy GAUTRON	Atos	Entreprise
Alain WAGNER	Airbus defense & space	Entreprise
Patricia MANENT	Air France	Entreprise
Benjamin MOREAU	CRMA (filiale d'AF)	Entreprise
Franck POIRRIER	Sodern	Entreprise
Henri LACHMANN	Schneider Electric	Entreprise
Michel DECHELOTTE	Safran	Entreprise
Thierry SUEUR	Air liquide	Entreprise
Bruno BERTIN	PSA	Entreprise
Eric GILMANT / Yves STEINER	Siemens	Entreprise
Olivier PAGEZY / Denis RODARIE	Siparex	Banque ou fonds d'investissement
Francis JUTAND	Institut Mines-Télécom	Organisme de formation ou école
Sylvina HILDEVERT / Marie RUSSO	OPCALIA	Organisme de formation ou école
Bertrand PATIER	ADEFIM IDF	Organisme de formation ou école
Stéphane GENESTRIER	GARAC	Organisme de formation ou école
Philippe MENIN	CFA de l'aérien	Organisme de formation ou école
Stéphanie LAGALLE-BARANES / Pierre PERUT / Bertrand PATIER	OPCAIM / ADEFIM (branche régionale de l'OPCAIM)	Organisme de formation ou école
Christophe MEUNIER	SUPii Mécavenir	Organisme de formation ou école
Bruno LUCAS	OPCALIM	Organisme de formation ou école
Henri DE NAVACELLE	AFORP	Organisme de formation ou école
Claude DUPLAA	ENSAM	Organisme de formation ou

		école
Philippe WATTEAU	LIST (CEA)	Organisme de recherche
Pierre SALLENAVE	ANRU	Aménagement et foncier
Daniel TALAMONI	Citallios	Aménagement et foncier

PROJET DE DÉLIBÉRATION

DU 6 JUILLET 2017

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE #LEADER POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI ET L'INNOVATION (SRDEII) - STRATÉGIE SMART INDUSTRIE 2017-2021

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le règlement (CE) n°1303/2013 du Parlement européen et du conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives aux Fonds européens structurels et d'investissement ainsi que les règlements délégués et les actes d'exécution afférents

VU le règlement (CE) n°1301/2013 du Parlement européen et du conseil du 17 décembre 2013 relatif au Fonds européen de développement régional et aux dispositions particulières relatives à l'objectif Investissement pour la croissance et l'emploi

VU le règlement (CE) n°1304/2013 du Parlement européen et du conseil du 17 décembre 2013 relatif au Fonds Social Européen

VU la décision de la Commission européenne C(2014) 10205 du 18 décembre 2014 portant approbation du Programme opérationnel régional FEDER-FSE de l'Île-de-France et du bassin de Seine sur le fondement de l'article 29 du règlement (CE) n°1303/2013

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

VU la délibération n° CR 217-16 du 18 novembre 2016 relative au plan de sauvegarde de l'industrie francilienne

VU la délibération n° CR 230-16 du 14 décembre 2016 portant adoption de la stratégie régionale pour la croissance, l'innovation et l'emploi de la région Ile-de-France

VU l'avis de la commission du développement économique de l'emploi et de l'innovation ;

VU le rapport n°CR 2017-130 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Stratégie régionale SMART INDUSTRIE 2017-2021

Décide d'adopter la stratégie régionale Smart Industrie 2017-2021 figurant en annexe à la présente délibération.

Délègue à la Commission permanente la mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

VALÉRIE PÉCRESSE

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION

Stratégie Smart Industrie 2017-2021

STRATEGIE SMART INDUSTRIE 2017-2021

Avec 45 000 établissements employant 459 000 salariés soit 8 % de l'emploi régional et 14,3 % de l'emploi industriel national, **l'Ile-de-France est une grande région industrielle et technologique** et occupe une position de leader dans de nombreux secteurs : première région aéronautique d'Europe, deuxième dans l'automobile, la santé ou la chimie et à la pointe des technologies qui sont le cœur de réacteur de l'industrie du futur (fabrication additive, big data, intelligence artificielle, etc.).

Cette réalité est encore trop peu connue à l'étranger et même par les Franciliens eux-mêmes qui identifient avant tout leur région comme un territoire de services. **La richesse de son écosystème est également unique** avec la présence de grands donneurs d'ordre, de pôles d'excellence mondiaux, de centres de recherche publics et privés de renommée internationale, un vivier de start-ups et une concentration sans équivalent de capital humain.

Certes, les défis pour l'industrie restent nombreux, avec notamment un retard dans la modernisation de l'outil productif, une fragilité du tissu composé de nombreux petits établissements et une difficulté à concilier le maintien d'activités productives avec la dynamique d'urbanisation. Toutefois, **la révolution numérique et l'ampleur de la créativité et de l'innovation franciliennes offrent des perspectives nouvelles à l'industrie** dans une région marquée plus que les autres par le recul de l'emploi industriel et les délocalisations avec une perte de 50 % de ses emplois industriels en 25 ans.

De plus, **l'industrie génère et diffuse l'innovation dans le reste de l'économie**. Elle représente toujours 80 % des dépenses de R&D privées en France et 80 % des exportations hors-énergie au niveau mondial (74 % des exportations françaises). Lorsque le secteur aéronautique produit 1 unité de valeur ajoutée, il génère via les consommations intermédiaires 4,8 unités de valeur ajoutée. Malgré son image injustement datée, elle est en prise avec tous les grands défis contemporains et est **au cœur de toutes les transformations de notre société** : véhicules autonomes et électriques, médecine du futur, robotisation, processus agiles et flexibles, révolution écologique, impression additive, etc. Enfin, **l'industrie du futur**, qui se déploie aujourd'hui, **constitue une formidable opportunité pour se repositionner comme un territoire industriel leader**. En effet, la diversité et le potentiel d'innovation des écosystèmes locaux redeviennent les facteurs clés de succès pour l'industrie. Le développement économique et l'attractivité de l'Ile-de-France passent donc nécessairement par la mise en œuvre d'une stratégie industrielle ambitieuse car la Région ne peut tenir son rang dans l'économie mondiale sans industrie forte.

La stratégie régionale pour une Smart industrie en Ile-de-France est le **fruit d'une large démarche de concertation** avec les principaux acteurs de l'industrie en Ile-de-France. Un groupe de travail composé d'élus de tous les groupes du Conseil régional a ainsi auditionné une trentaine de personnalités qualifiées entre janvier et avril 2017. Plus de cinquante acteurs de l'industrie étaient présents à la séance de restitution et aux ateliers de travail organisés le 2 mai dernier.

Cette stratégie sera une **politique transversale**, car les actions en faveur de l'industrie se sont trop longtemps résumées à des actions ponctuelles et isolées. **La Région utilisera ainsi tous les leviers à sa disposition** en faveur de l'industrie, que ce soit sur le développement économique, l'attractivité, la formation, l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche, les achats publics, les transports, la politique foncière, etc. Cette approche transversale et des efforts ciblés permettront de **mobiliser 300 M€ au bénéfice de l'industrie sur les cinq prochaines années** avec le concours des fonds européens

structurels et d'investissement (FEDER et FSE) sur certaines actions spécifiques. Dans le cadre du Plan Industries Ile-de-France 2013-2017, les actions ponctuelles mises en œuvre par divers partenaires régionaux sans véritable coordination ont représenté seulement 5 M€ par an : cette approche et ce manque de moyens n'ont pas permis un effet systémique sur l'écosystème.

L'attractivité de la Région est un thème qui fédère le monde économique, de la recherche, de la formation et de l'apprentissage, des partenaires institutionnels. Ces acteurs doivent œuvrer ensemble à **faire de l'Ile-de-France un territoire industriel de pointe, pleinement reconnu comme tel à l'étranger, intégré dans la révolution numérique et dont les métiers sauront attirer les jeunes et les demandeurs d'emplois**. L'inscription de la stratégie sur le moyen terme (5 ans) permettra aux acteurs d'investir et de se projeter dans l'avenir.

Cette ambition répondra à **trois enjeux-clés** :

1. Projeter les entreprises industrielles vers l'industrie du futur et former aux besoins de demain
2. Attirer et favoriser le maintien des activités industrielles en Ile-de-France grâce au développement de grands lieux d'innovation et à une politique foncière innovante et attractive
3. Dynamiser l'image de l'industrie francilienne auprès des nouvelles générations et à l'international

Son déploiement sera suivi et évalué par un **comité stratégique de l'industrie** en Ile-de-France présidé par le Vice-Président en charge de l'économie et de l'emploi et réunissant l'ensemble des parties prenantes, acteurs économiques, de la recherche, de la formation, etc. Les résultats seront présentés chaque année en Conseil Régional.

Le plan d'actions suivant présente les actions que la Région entend déployer et encourager pour répondre aux trois enjeux clés de modernisation et de formation, d'attractivité et d'image.

*

* *

1. PROJETER LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES VERS L'INDUSTRIE DU FUTUR ET FORMER AUX BESOINS DE DEMAIN

- **Objectif 1 : Moderniser 500 entreprises industrielles en 5 ans**

La modernisation de l'outil productif est un préalable indispensable pour soutenir la compétitivité des entreprises industrielles franciliennes. En effet, la diminution des marges des entreprises industrielles durant plusieurs années a conduit à une baisse de l'investissement productif et à un vieillissement de leur outil de production. Le retard de l'industrie française vis-à-vis de ses principaux concurrents est ainsi criant en matière de robotisation et de numérisation de l'outil de production¹.

La progression du taux de marge observée dans l'industrie manufacturière ces quatre dernières années, et estimé à 35,3 % sur l'année 2016, soit son plus haut niveau depuis 2002², représente dès lors une opportunité majeure pour relancer l'investissement et combler le retard pris par les entreprises industrielles. Pour s'en saisir, il apparaît essentiel de modifier l'appréhension des enjeux de l'industrie du futur par les dirigeants qui continuent à sous-estimer le potentiel de réduction des coûts de production de ces nouveaux investissements.

→ C'est pourquoi, afin d'encourager les dirigeants franciliens à développer une réflexion stratégique et opérationnelle autour de ces sujets et à accélérer le passage à l'acte, la Région **accompagnera 500 entreprises industrielles sur 5 ans** dans leur démarche d'amélioration de leur performance industrielle, à travers le **cofinancement de diagnostics d'évaluation de la performance opérationnelle** (modernisation des outils de production, impact RH et besoins en formation, organisation et management, excellence environnementale, marketing et design, « lean », etc...), un **accompagnement individuel dans la durée** pour aider au déploiement du plan d'actions, et la **mobilisation des aides régionales** (aides de la gamme Up en particulier) pour cofinancer les investissements nécessaires.

La Région mobilisera dans les prochains mois les acteurs concernés (réseaux consulaires, centres techniques, OPCA, groupes de pairs autour d'entreprises vitrines, écoles d'ingénieur, etc.) pour bâtir les parcours correspondants.

- **Objectif 2 : Faire émerger et soutenir les champions industriels de demain**

Le tissu industriel francilien se caractérise à la fois par la présence de très grands établissements, liée à l'implantation de sièges d'entreprises et de groupes, et par celle de très nombreux petits et très petits établissements de moins de 50 salariés qui constituent 94 % des établissements franciliens³.

Cette cartographie s'accompagne dès lors d'un nombre très limité, estimé à 200, d'entreprises industrielles de taille intermédiaire (ETI) en Ile-de-France, qui représentent pourtant un élément moteur pour l'économie régionale. En effet, ces ETI sont à la fois fortement créatrices d'emplois⁴, plus ouvertes à l'international avec 34 % des exportations nationales et présentent une plus grande résilience en période de crise du fait notamment

¹ En 2014, l'industrie française ne comptait que 32 233 robots contre 59 823 en Italie et 175 768 en Allemagne (source : International federation of robotics). En France, l'âge moyen des machines est de 19 ans contre 9 ans en Allemagne.

² Source : Direction générale des entreprises (avril 2017).

³ Note : INSEE, clap 2013.

⁴ Entre 2009 et 2015, les ETI françaises ont créé 1 300 emplois nets par mois contre 61 pour les PME et une destruction de 619 emplois nets par mois pour les grandes entreprises (source : observatoire de l'emploi et de l'investissement dans les ETI, 2009-2015, Trendéo).

d'une plus forte compétitivité hors-coût et d'une moindre dépendance à quelques donneurs d'ordre.

L'enjeu pour la Région est donc double : il s'agit d'une part d'encourager la croissance des PME à potentiel pour en faire les ETI de demain et augmenter ainsi le nombre d'ETI en Ile-de-France, et d'autre part d'améliorer la visibilité, la mise en réseau et l'intégration des ETI existantes à l'écosystème d'innovation et de développement.

→ La Région soutiendra le **lancement d'un accélérateur offrant un accompagnement sur-mesure de haut niveau à une trentaine de PME industrielles franciliennes**, afin qu'elles puissent passer à l'échelle et devenir des ETI.

→ **L'accélérateur d'entreprises Wilko, financé majoritairement par la Région⁵, accompagnera une trentaine de start-ups industrielles chaque année** avec pour objectif d'atteindre 1M€ de CA.

→ La Région améliorera la visibilité et l'intégration des grosses PMI et ETI à l'écosystème d'excellence francilien en créant un « **club** » **des ETI franciliennes chargé de proposer et co-construire la politique de soutien aux ETI franciliennes.**

- **Objectif 3 : Former les salariés et 10 000 demandeurs d'emploi pour répondre aux besoins des entreprises industrielles**

Le passage à l'industrie du futur engendre une mutation rapide des métiers et des compétences. Il représente de ce fait une formidable opportunité de développement des compétences pour les salariés, en même temps qu'un enjeu de taille pour les dirigeants.

Ces derniers sont en effet confrontés à des difficultés de recrutement tout à fait inquiétantes sur plusieurs métiers essentiels de l'industrie, tant pour des profils qualifiés que moins qualifiés. La dernière enquête « Besoins en main d'œuvre » réalisée par Pôle Emploi fait ainsi état de 16 495 projets de recrutement dans l'industrie en Ile-de-France en 2017 parmi lesquels 35,2 % sont anticipés comme difficiles⁶. Ce taux est même supérieur à 90 % pour plusieurs métiers industriels : dessinateurs en BTP, mécaniciens et électroniciens de véhicules, régleurs, et ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal notamment.

→ La Région engagera un effort massif afin de **former 10 000 demandeurs d'emploi aux métiers de l'industrie en 5 ans, soit un engagement financier de 75 M€** au titre de la formation professionnelle. Cet effort sera soutenu par le Fonds social européen (FSE) dans le cadre de la mise en œuvre du programme opérationnel régional.

→ Elle soutiendra en outre le développement **de centres de formation industrielle et d'outils innovants** tels que **la plateforme de formation à Bondoufle avec un pôle sur la fabrication additive**, une ligne d'usinage modèle et des équipements permettant de former aux problématiques de l'usine du futur, la création d'un **pôle de formation industrielle à Cachan**, et le renouvellement des outils de formation (MOOC, plateformes technologiques mutualisées entre les établissements) ainsi que la mise à disposition de supports de cours innovants.

→ La Région **travaillera à l'émergence d'outils innovants** (usine école, « campus » publics/privés, nouveaux programmes diplômants, etc.) susceptibles de mobiliser le

⁵ La Région représente 55 % du budget de fonctionnement et 73% en comptant le FSE, et 60 % des dotations en investissement au fonds de prêt d'honneur.

⁶ Enquête annuelle Besoins en main d'œuvre 2017 – Pôle emploi.

potentiel exceptionnel de ses établissements d'enseignement supérieur selon une logique de site ou de filière et de copilotage par les acteurs publics et privés.

→ Elle **accélérera l'émergence des campus des métiers pour les principales filières « Industrie »**, sur les filières automobile, aéronautique et agroalimentaire en particulier.

2. ATTIRER ET FAVORISER LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES EN ILE-DE-FRANCE GRACE ÀU DÉVELOPPEMENT DE GRANDS LIEUX D'INNOVATION ET A UNE POLITIQUE FONCIÈRE INNOVANTE ET ATTRACTIVE

• **Objectif 4 : Encourager l'intégration de l'industrie dans l'écosystème d'excellence**

L'écosystème industriel francilien se distingue par sa richesse qui constitue un levier d'attractivité de premier plan pour les entreprises industrielles du monde entier. La présence de grands donneurs d'ordre et de fournisseurs nombreux dans les principaux secteurs industriels (aéronautique, automobile, agroalimentaire, défense, luxe, cosmétique, pharmacie et santé), une offre technologique foisonnante avec un vivier de start-up dynamique et des centres de recherche publics et privés de renommée internationale représentent ainsi des facteurs d'ancrage prédominants.

Pour autant, les interactions et synergies entre acteurs demeurent insuffisantes. L'enjeu est double : développer les relations commerciales et de partenariats entre les grands donneurs franciliens et le tissu d'ETI et de PMI, beaucoup moins développées que chez nos concurrents européens, et capitaliser sur le potentiel exceptionnel de recherche et d'innovation en Ile-de-France au service de la modernisation des entreprises industrielles.

La Région engagera plusieurs actions pour développer la commande des grands donneurs d'ordre industriels auprès des PMI franciliennes et impulser des dynamiques collectives.

→ Elle poursuivra **la dynamique des filières** et le soutien à des **programmes d'action collective structurant la relation donneurs d'ordre et sous-traitants, et renforçant la performance opérationnelle des PMI**, à l'instar du programme Performance industrielles porté par le GIFAS et financé par la Région en 2017 ;

→ Elle soutiendra le développement, dans le cadre du projet Smart Region, d'une **plateforme numérique régionale** permettant la mobilisation collective autour de projets industriels ou de territoires, ou la recherche de compétences. Cette plateforme, proposera notamment une **cartographie des forces de recherche** sur les principales filières et problématiques liées à l'industrie.

→ Elle supervisera l'organisation de **forums achats entre les grands donneurs et sous-traitants** dans le cadre du Small Business Act.

→ Afin de se positionner comme le territoire d'excellence au niveau mondial sur quelques technologies clés de l'industrie du futur, la Région **soutiendra l'émergence de grands lieux d'innovation autour de l'industrie qui seront regroupés sous un label régional commun « Grands lieux d'innovation »**.

Il pourra s'agir de lieux dotés d'équipements mutualisés ouverts à la recherche et aux entreprises industrielles franciliennes, quelle que soit leur taille, servant ainsi le rapprochement entre l'offre et la demande de solutions autour de technologies-clés telles que la fabrication additive, l'intelligence artificielle ou la robotique.

→ **La Région s'est d'ores et déjà engagée à soutenir deux grands lieux d'innovation sur la fabrication additive :**

- à hauteur de 2,5 M€ pour la création de l'**Additive Factory Hub**, porté par le CETIM sur le territoire de Paris-Saclay et, qui deviendra le centre de référence français et européen sur la fabrication additive ;

- à hauteur de 250 000 € pour la **Fabrique Numérique**, plateforme technologique qui sera située à Nanterre et visera à accélérer le développement et l'appropriation des techniques industrielles les plus innovantes pour la construction.

→ La Région participera à l'émergence du **premier circuit d'homologation français des véhicules autonomes** à Linas Monthléry.

→ La Région contribuera à la création d'un **hub digital international de tout premier plan**, en participant au financement du **projet DIGITEC sur Saclay**, qui vise à accompagner le transfert technologique dans les PMI et qui rassemble le CEA LIST, l'Inria, SystemX, Télécom ParisTech et des pôles de compétitivité (Systematic, ASTech, Cap Digital).

→ Elle soutiendra les **projets d'équipements mutualisés entre établissements de recherche et PME-ETI** (ville durable à Paris Est, numérique à Saclay, etc.).

- **Objectif 5 : Déployer une offre immobilière et foncière adaptée aux besoins de l'industrie**

Le maintien d'activités productives sur le territoire francilien est essentiel tant en raison de leur effet d'entraînement sur le reste de l'économie que de la nécessité de préserver des savoir-faire spécifiques et la mixité du tissu économique.

Cet impératif est pourtant mis à mal en Ile-de-France sous l'effet de trois contraintes fortes : une dynamique d'urbanisation puissante autour de Paris et en petite couronne qui éloigne l'industrie au profit de l'implantation de logements et d'activités tertiaires, un coût du foncier et de l'immobilier élevé qui pèsent sur les marges des entreprises, ainsi qu'une problématique d'accessibilité en transports et aux réseaux pour les sites industriels localisés en grande couronne.

La Région souhaite, en partenariat avec les autres collectivités franciliennes, stimuler l'émergence d'une offre immobilière et foncière soutenable pour les acteurs de la chaîne de l'immobilier, et répondant aux enjeux de maîtrise des coûts pour les entreprises.

→ La Région **initiera une réflexion avec l'EPFIF, les acteurs immobiliers et les collectivités volontaires** afin de permettre le développement d'une offre immobilière adaptée aux besoins des industriels.

→ La Région **sensibilisera élus locaux, promoteurs et aménageurs** sur les questions du nécessaire développement de zones d'activités mixtes et du regroupement d'entreprises industrielles sur des territoires ciblés.

→ La Région garantira une meilleure accessibilité des sites industriels en poursuivant sa politique de **raccordement de toutes les entreprises au très haut débit** à l'horizon 2020, qui est l'une de ses priorités pour devenir la première smart Région d'Europe et mobilisera 50 M€ d'ici 2020 dans cette perspective.

→ La Région encouragera au déploiement **des plans de déplacement vers les zones d'activités** en lien avec les communes, les EPCI et les CCI, qui pourront prendre la forme de plans de déplacement interentreprises notamment.

→ La Région déploiera une **cartographie en open data de l'offre foncière et immobilière en Ile-de-France**, en lien avec l'Observatoire Régional de l'Immobilier d'Entreprise (ORIE) et l'Observatoire Régional du Foncier (ORF).

3. RENOUELER ET DYNAMISER L'IMAGE DE L'INDUSTRIE FRANCILIENNE AUPRES DES NOUVELLES GENERATIONS ET A L'INTERNATIONAL

- **Objectif 6 : Renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie et former 25 000 apprentis aux métiers de l'industrie**

Le déficit d'attractivité des métiers de l'industrie est une cause majeure des difficultés de recrutement des dirigeants d'entreprises industriels. Ces derniers peinent en effet à attirer de nouveaux talents, salariés en reconversion et jeunes diplômés, qui ont souvent une image déformée des métiers de l'industrie, forgée par des représentations anciennes et ne correspondant plus à la réalité des métiers d'aujourd'hui. Cette situation est d'autant plus dommageable que les métiers de l'industrie, et *a fortiori* dans l'industrie du futur, offrent des débouchés et des opportunités de carrières très intéressants.

Améliorer l'image de l'industrie et la connaissance de ses métiers implique dès lors de renforcer les liens entre les écoles, les universités et le monde de l'industrie, et de véhiculer une image plus positive d'un secteur trop souvent victime d'une rhétorique dépassée et fataliste.

→ La Région s'appuiera sur son futur **portail de l'orientation régional** pour en faire un outil privilégié d'information et d'orientation des jeunes vers les métiers et les formations industrielles.

→ Elle enrichira les **partenariats régionaux à destination des établissements publics locaux d'enseignement (collèges et lycées) pour les ouvrir davantage sur l'industrie**, à travers l'intervention de professionnels, des visites de sites, l'accueil de stagiaires ainsi que des ateliers de formation aux technologies et métiers de l'industrie.

→ Elle renforcera l'apprentissage dans les entreprises industrielles avec un objectif de **25 000 apprentis formés aux métiers industriels en 5 ans**, soit une hausse de 20 % du nombre d'apprentis. Pour cela, elle poursuivra son soutien aux CFA de l'industrie, investira dans les plateaux techniques de formation des CFA industriels, **soutiendra la création d'un développeur de l'apprentissage sur la thématique industrielle et favorisera l'orientation des jeunes vers les CFA de l'industrie.**

→ Elle **encouragera les initiatives de co-pilotage entre établissements d'enseignement supérieur et PME-ETI industrielles visant à co-construire des programmes de formations répondant immédiatement à leurs besoins**, et soutiendra enfin les formations supérieures courtes visant une insertion professionnelle immédiate pour lesquelles un déficit de main d'œuvre est régulièrement identifié.

→ La Région engagera également une série d'actions visant à **mettre en relation les élèves ingénieurs avec les PMI** (actions formations dans les PMI, politique de stage, innovation inversée grâce à la pédagogie par projets, etc.) à travers des partenariats entre les écoles d'ingénieurs (et/ou autres formations ingénieurs dans les universités)

et des cabinets de conseil qui accompagneront ces jeunes talents tout au long de leur mission. Ces actions concourront à la connaissance réciproque de deux cultures souvent éloignées, celle des jeunes diplômés de grandes écoles, et celle des dirigeants de PMI autour d'un projet opérationnel répondant à un besoin identifié du dirigeant (déploiement d'un plan d'actions « industrie du futur » par exemple).

→ Elle **engagera enfin des actions de communication ciblées** auprès des publics visés pour valoriser les métiers industriels, qui pourront devenir l'un des objectifs principaux de sa politique à venir en matière de culture scientifique, technique et industrielle.

- **Objectif 7 : Promouvoir l'industrie francilienne en Ile-de-France et à l'international notamment par le soutien au salon Smart Industrie**

L'Ile-de-France est une grande région industrielle. Ce constat simple est pourtant trop peu perçu à l'étranger et par les Franciliens eux-mêmes qui identifient avant tout leur région comme un territoire de services.

Pour changer cette perception aux yeux des Franciliens comme des investisseurs et entreprises étrangers, il conviendra de valoriser le potentiel industriel de la Région en s'appuyant sur des vitrines et des relais de communication puissants.

→ La Région **soutiendra le salon Smart Industrie, nouvel événement grand public interfilières et dédié à l'industrie**. Cet événement aura vocation à concurrencer la Hanover Messe en Allemagne (plus grand salon industriel du monde), avec l'objectif d'en faire une réussite similaire au Salon de l'agriculture. La Région soutiendra également des actions de promotion autour de filières marchés et de briques technologiques.

→ Elle soutiendra le **développement d'une communauté d'acteurs autour d'une identité et d'une bannière communes** permettant de faire valoir l'industrie francilienne et ses projets à l'international et de rendre visible un réseau d'ambassadeurs.

→ Elle s'appuiera sur des **sites emblématiques** pour valoriser son potentiel industriel et intégrera le volet industrie à sa stratégie d'attractivité à l'international.

STRATEGIE SMART INDUSTRIE 2017-2021

TABLEAU DES MESURES

ENJEU	OBJECTIF	MESURE
1. Projeter les entreprises industrielles vers l'industrie du futur et former aux besoins de demain	1. Moderniser 500 entreprises industrielles en 5 ans	1. Mise en place d'un accompagnement individualisé pour 500 entreprises : cofinancement de diagnostics de performance et soutien à l'investissement
	2. Faire émerger et soutenir les champions industriels de demain	2. Lancement d'un accélérateur IDF pour aider une trentaine de PME industrielles par an à devenir des ETI 3. Soutien à l'accélérateur Wilco pour accompagner une trentaine de start-ups industrielles par an 4. Création d'un club ETI
	3. Former les salariés et 10 000 demandeurs d'emploi pour répondre aux besoins des entreprises industrielles	5. Formation de 10 000 demandeurs d'emploi aux métiers de l'industrie en 5 ans 6. Soutien au développement de centres de formation industrielle et à la modernisation des outils de formation 7. Développement d'outils innovants de type usine école, « campus » publics/privés et nouveaux programmes diplômants 8. Soutien aux campus des métiers pour les principales filières industrielles

ENJEU	OBJECTIF	MESURE
<p>2. Attirer et favoriser le maintien des activités industrielles en Ile-de-France grâce au développement de grands lieux d'innovation et à une politique foncière innovante et attractive</p>	<p>4. Encourager l'intégration de l'industrie dans l'écosystème d'excellence</p>	<p>9. Soutien aux filières et à des programmes d'action collective structurant la relation donneurs d'ordre et sous-traitants et renforçant la performance opérationnelle des PMI</p> <p>10. Développement d'une plateforme numérique régionale permettant la mobilisation collective autour de projets industriels ou de territoires, ou la recherche de compétences</p> <p>11. Organisation de forums achats entre les grands donneurs et sous-traitants dans le cadre du SBA</p> <p>12. Financement de grands lieux d'innovation autour de technologies-clés dont l'Additive Factory Hub et la Fabrique Numérique sur la fabrication additive</p> <p>13. Création d'un hub digital international avec le financement du projet DIGITEC sur Saclay</p> <p>14. Soutien aux projets d'équipements mutualisés entre établissements de recherche et PME-ETI</p>
	<p>5. Déployer une offre immobilière et foncière adaptée aux besoins de l'industrie</p>	<p>15. Engagement d'une réflexion avec l'EPFIF, les acteurs immobiliers et les collectivités partenaires pour le développement d'une offre immobilière adaptée</p> <p>16. Sensibilisation des élus locaux, promoteurs et aménageurs au développement de zones d'activités mixtes et du regroupement des entreprises industrielles</p> <p>17. Poursuite du déploiement du THD</p> <p>18. Déploiement de plans de déplacement vers les zones d'activités en lien avec les communes, les EPCI et les CCI</p> <p>19. Mise à disposition en open data d'une cartographie en de l'offre foncière et immobilière en Ile-de-France, en lien avec l'ORIE et l'ORF</p>

ENJEU	OBJECTIF	MESURE
3. Dynamiser l'image de l'industrie francilienne auprès des nouvelles générations et à l'international	6. Renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie et former 25 000 apprentis aux métiers de l'industrie	20. Utilisation du portail de l'orientation régional pour informer et orienter les jeunes vers les métiers et les formations industrielles. 21. Renforcement des partenariats entre les EPLE et le monde de l'industrie 22. Renforcement de l'apprentissage dans les entreprises industrielles : soutien aux CFA de l'industrie, création d'un développeur de l'apprentissage dédié 23. Soutien au développement de programmes de formation pour satisfaire des besoins de main d'œuvre de court terme des entreprises industrielles 24. Développement de partenariats entre des écoles d'ingénieurs, des cabinets de conseil et des PMI 25. Actions de communication ciblées pour valoriser les métiers industriels
	7. Promouvoir l'industrie francilienne en Ile-de-France et à l'international	26. Soutien au salon Smart Industrie 27. Création d'une communauté d'acteurs autour d'une bannière et d'une identité communes 28. Intégration du volet industrie à la stratégie d'attractivité à l'international